Un représentant du DREE et du Conseil interreligieux de Russie a pris part à la conférence annuelle de l'OSCE

La consultation annuelle de l'OSCE sur les droits de l'homme a eu lieu cette année à Varsovie, du 10 au 21 septembre 2018. Cette manifestation était organisée par le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH). L'application des obligations prises par les états-membres de l'OSCE dans le domaine des droits de l'homme, y compris dans la prévention des crimes de haine, dans la lutte contre le racisme, la xénophobie et l'intolérance religieuse, a fait l'objet d'un examen détaillé de la part des participants.

Avec la bénédiction du métropolite Hilarion de Volokolamsk, président du Département des relations ecclésiastiques extérieures du Patriarcat de Moscou, le prêtre Dimitri Safonov, secrétaire du DREE aux relations interreligieuses et secrétaire exécutif du Conseil interreligieux de Russie, a pris part à la conférence. Il a consacré son intervention à l'expérience de dialogue entre les leaders religieux de la Fédération de Russie dans le cadre du Conseil interreligieux de Russie (CIR).

Le père Dimitri a souligné dans son intervention le caractère exceptionnel de cet espace de dialogue entre les leaders des religions traditionnelles de la Fédération de Russie, mené au plus haut niveau et en permanence. Le Conseil, a-t-il expliqué, travaille à assurer et à maintenir la paix interreligieuse et interethnique, à prévenir et à guérir les conflits ethno-religieux, ainsi qu'à établir les valeurs spirituelles traditionnelles dans la société. Le CIR dialogue aussi avec les organisations intergouvernementales et interreligieuses internationales.

L'intervenant a insisté sur les déclarations du CIR sur des sujets intéressants la conférence de l'OSCE, comme l'extrémisme et le terrorisme à slogans religieux, l'incitation à la haine ethnique ou confessionnelle, les atteintes aux sentiments des croyants, etc. Il a cité l'exemple d'une déclaration du CIR faite pendant le meeting et les désordres de décembre 2010, sur la place du Manège. Constatant que le CIR était très attentif au problème de l'extrémisme et du terrorisme à slogans religieux, le prêtre Dimitri Safonov a aussi évoqué les déclarations du Conseil publiées en 2002 (« Déclaration du CIR à la suite de la prise d'otages à Moscou »), en 2004 (« Déclaration à la suite d'une série d'attentats terroristes », « Déclaration après la tragédie de Beslan »), 2010 (« Déclaration à la suite du meurtre du mufti de Kabardino-Balkarie Anas Pchikhatchev »), 2011 (« Déclaration après l'attentat de Domodiédovo »), 2012 (« Déclaration du Conseil interreligieux de Russie suite aux attaques répétées contre des leaders religieux »), 2018 (« Déclaration à la suite de l'attaque contre les fidèles de Kizliar »,

« Déclaration du Conseil interreligieux de Russie après l’attentat terroriste de Grozny »).

L’intervenant a aussi souligné que le CIR contribuait au développement de l’enseignement de la théologie et de son développement en tant que science, voyant en cette discipline un moyen de surmonter les menaces de diffusion de l’extrémisme à slogans religieux.

Le père Dimitri a évoqué l’activité de l’Eglise orthodoxe russe dans la lutte contre l’antisémitisme, racontant la visite de Sa Sainteté le patriarche Cyrille de Moscou et de toute la Russie au Musée juif – Centre de la tolérance, en 2017, visite qui avait été suivie d’une réunion du CIR.

La communication citait également d’autres exemples, montrant comment le CIR contribuait à l’application par la Russie, membre de l’OSCE, de ses obligations dans le domaine de la prévention des crimes de haine, de la lutte contre la xénophobie et l’intolérance religieuse.

Source: https://mospat.ru/fr/news/47167/